

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce, tenue le 16 août 2016, à 18 heures, sous la présidence de M. Richard Lehoux, maire de la municipalité de Saint-Elzéar et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

En présence de :

| | |
|-------------------------------|---|
| François Barret | Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon |
| Hugo Berthiaume, représentant | Municipalité de Saint-Elzéar |
| Daniel Blais, maire suppléant | Municipalité de Saint-Isidore |
| Michel Duval | Municipalité de Sainte-Hénédine |
| Adrienne Gagné | Municipalité de Sainte-Marguerite |
| André Gagnon | Municipalité de Saint-Bernard |
| Clément Marcoux | Municipalité de Scott |
| Jean-Marie Pouliot | Municipalité de Saints-Anges |
| Jacques Soucy | Municipalité de Frampton |
| Gaétan Vachon | Ville de Sainte-Marie |

Formant le quorum de ce conseil en raison des absences motivées de M. Réal Turgeon, maire de la municipalité de Saint-Isidore et de M. Réal Bisson, maire de la municipalité de Vallée-Jonction.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Mario Caron, est également présent.

Deux (2) contribuables sont présents.

Résolution n° 13396-08-2016

Objet : Fonds de développement des territoires 2016-17 - Priorités d'intervention

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2016-17 en fonctions des objectifs prévus à l'entente du Fonds de développement des territoires (FDT);

ATTENDU que le conseil accepte les recommandations du comité de travail mandaté;

ATTENDU que ces priorités serviront de référence à l'octroi d'aide financière provenant du Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Duval, appuyé par M. François Barret et résolu à l'unanimité :

D'adopter les priorités suivantes :

...2

| Secteur | Défis |
|----------------------|--|
| Éducation | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce. ✓ Développer des programmes d'attraits qui répondent aux besoins des jeunes des niveaux primaire, secondaire et collégial. |
| Économie | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les organismes de développement économique en lien avec l'entrepreneuriat et le tourisme. ✓ Assurer la vitalité des secteurs, commercial et manufacturier de la Nouvelle-Beauce en regard au maintien et à la croissance des entreprises existantes et au développement de nouvelles entreprises. ✓ Apporter notre contribution à la mise en oeuvre du Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDTAA) et du Plan de développement bioalimentaire régional (PDBR), cap 2025. |
| Gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroître la collaboration entre les municipalités et répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement. |
| Communautaire | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités. ✓ Valoriser le bénévolat, s'occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l'action bénévole. ✓ Accueillir, intégrer et maintenir les immigrants dans la communauté. |
| Territoire | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce. ✓ S'assurer d'une offre de terrains résidentiels à l'intérieur de tous les noyaux urbains. |
| Transport | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter les déplacements – pédestre, cyclable, routier, collectifs, accompagnements, adaptés, ferroviaires, - de la population et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce. |
| Santé | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce. ✓ Poursuivre le recrutement de nouveaux médecins. |
| Planification | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réviser et conformer le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) à la réalité des défis et des actions avancés par les partenaires dans la planification stratégique, Vision Nouvelle-Beauce 2025 et le Plan de développement du territoire et des activités agricole (PDTAA). |

Et ses priorités se traduisent par une distribution approximative du budget du Fonds de développement du territoire (FDT) de la façon suivante :

| | |
|---|------------|
| Planification et développement du territoire | |
| Budget de fonctionnement | 88 550 \$ |
| Promotion de l'entrepreneuriat | |
| Budget de fonctionnement de | |
| Développement économique Nouvelle-Beauce | 145 294 \$ |
| Mobilisation des communautés | |
| et soutien aux projets structurants | 30 000 \$ |
| Ententes sectorielles régionales | |
| Montant estimatif et l'écart éventuel sera pris | |
| ou versé au Fonds de | |
| Soutien aux projets structurants | 30 000 \$ |

Soutien aux projets structurants 383 464 \$

Total 677 308 \$

En plus de la somme résiduelle
à la suite de la fermeture de la
Conférence régionale des Élu(e)s (CRÉ)
de Chaudière-Appalaches qui sera affectée
au Soutien aux projets structurants 41 174,33 \$

De plus, le conseil autorise la publication de ces priorités sur le site Web de la MRC de
La Nouvelle-Beauce.


Signé

Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Signé

Richard Lehoux
Préfet

Copie certifiée conforme, ce 18 août 2016



Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier